

Informations de base

2010/0147(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Armes à feu, leurs pièces, éléments et munitions: application de l'article 10 du protocole des Nations unies relatif aux armes à feu et instaurant des autorisations d'exportation, ainsi que des mesures concernant l'importation et le transit

Subject

6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce

6.20.05 Accords et relations commerciales et économiques multilatérales et plurilatérales

7.30.12 Contrôle des armes personnelles et des munitions

7.30.30 Lutte contre la criminalité

Procédure terminée

Acte final

[Règlement 2012/0258](#)
[JO L 094 30.03.2012, p. 0001](#)

[Résumé](#)